NOTRE-DAME DU
GRANDCHAMP

Année scolaire **2025-2026**

REGLEMENT FINANCIER

À Notre-Dame du Grandchamp, la contribution familiale est établie à partir du quotient familial. Cette tarification a pour objectif d'ouvrir Notre-Dame du Grandchamp à tous ceux qui désirent profiter de l'éducation qu'il propose, quelles que soient leurs ressources financières. Chaque foyer contribue en fonction de ses ressources. Ce mode de calcul va dans le sens du devoir de solidarité dans l'esprit de l'Evangile.

Pour bénéficier d'un tarif réduit de contribution des familles, vous devez fournir l'avis d'imposition du foyer. En l'absence de pièces justificatives, le tarif le plus élevé est appliqué.

En cas de parents divorcés ou séparés, les deux avis d'imposition doivent être fournis pour montrer les capacités financières des deux parents. Seuls les documents suivants permettent de justifier l'absence d'une déclaration de revenus : copie du livret de famille si enfant non reconnu, copie de l'acte de décès ou copie du jugement en cas de destitution d'autorité parentale du second parent. Si les deux avis d'imposition ne sont pas obtenus, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Comment calculer votre quotient familial ?

Quotient familial = revenus annuels du foyer avant déduction / nombre de parts défini ci-après

A ce résultat correspond une catégorie désignée par un chiffre ou une lettre et un montant de contribution des familles.
Une aide au calcul de votre quotient familial est proposée : Cliquez-ici.

1. **Calculez les revenus annuels 2023 en vous référant à votre avis d'imposition de l'année 2024.**

Revenu annuel imposable avant déduction fiscale ou frais réels (correspondant à la ligne « salaires et assimilé » de vos déclarations d'impôt, salaires, traitements, autres revenus, BIC, BNC) auquel il faut ajouter les allocations diverses (hors allocations familiales) et autres avantages en nature estimés à leur valeur réelle ainsi que les autres revenus : revenus fonciers, revenus de valeurs mobilières, pensions alimentaires, heures supplémentaires exonérées, etc.

2. **Calculez votre nombre de parts.**

Coefficient de base : 2 points pour tout foyer + 1 point pour chaque enfant à charge
+ 1 point par personne à charge en plus des enfants
+ 1 point par personne handicapée à charge (joindre une attestation MDPH)
+ ½ point pour tout enfant scolarisé dans le supérieur hors apprentissage et hors Notre-Dame du Grandchamp (joindre un certificat de scolarité pour l'année scolaire 25-26 au plus tard le 15 septembre 2025)

3. **Divisez votre revenu par le nombre de parts obtenu.**

En cas de changement significatif de votre situation financière, prenez contact avec le service Comptabilité en expliquant votre situation et en fournissant des pièces justificatives.

A cette contribution peuvent s'ajouter :
- des contributions optionnelles pour certains modules et diplômes
- la participation facultative à des voyages et sorties (les tarifs de l'année 2023/2024 sont donnés à titre indicatif)

Une réduction de 30% est accordée au personnel enseignant et Ogec de la communauté Saint-Louis sur la contribution annuelle, sauf pour la prépa médecine et les modules optionnels.

S'épanouir et réussir
NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP · 97 rue Royale · RP 934 · 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 · www.nd-grandchamp.fr

1. TARIFS – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

NB : La contribution annuelle intègre désormais les cotisations diverses de l'Enseignement catholique et les frais logistiques (101€ en 2024-2025) qui étaient facturés en complément jusqu'en 2024-2025.

1.1. Lycée général

CATEGORIE	A	B	C	D	E	F
Quotient familial	< 6 500 €	de 6 501 € à 10 000 €	de 10 001 € à 13 645 €	de 13 646 € à 18 868 €	de 18 869 € à 30 000 €	> 30 001 €
Contribution annuelle	601 €	967 €	1 406 €	1 890 €	2 294 €	2 613 €

SECTION LINGUISTIQUE OPTIONNELLE		
Section européenne anglais	445 €	*Hors inscription examen et livres (environ 300€)*
Section européenne allemand	445 €	*Hors inscription examen et livres (environ 200€)*
Section internationale britannique	1 850 €	

AUTRES (obligatoire)	
Conversation en allemand / chinois (pour les élèves qui étudient ces langues hors section européenne allemand)	100 €
Logiciel de maths KWYK (en 2nde et 1ère)	environ 10 €
Cahiers d'activité (en 2nde)	environ 10 €

AUTRES PROPOSITIONS/OPTIONS (facultatif, inscription à la rentrée)			
Espagnol + : Préparation à la certification DELE Hors inscription examen et livres (entre 150 et 200€)	195 €	Anglais + : Préparation aux certifications de Cambridge *Hors inscription examen et livres (env. 300€)*	380 €
Brevet d'initiation aéronautique	165 €	Maîtrise St Louis	300 €
Club de débats MUN (Model United Nations)	180 €	Option Natation	40 €
		Option Golf	40 €

A titre indicatif, frais supplémentaires facultatifs en 2023/2024 : une journée de cohésion (105€ pour les 2nde, 20€ pour les 1ère), un voyage à l'étranger en 2nde (650€ en moyenne), voyages en lien avec les sections choisies, un sweat de promo et un évènement de fin d'année pour les terminales.

1.2. Lycée technologique

CATEGORIE	A	B	C	D	E	F
Quotient familial	< 6 500 €	de 6 501 € à 10 000 €	de 10 001 € à 13 645 €	de 13 646 € à 18 868 €	de 18 869 € à 30 000 €	> 30 001 €
Contribution annuelle	590 €	956 €	1 383 €	1 833 €	2 238 €	2 613 €

AUTRES (obligatoire)	
Conversation en allemand / chinois (pour les élèves qui étudient ces langues)	100 €
Livres (1ère et Terminale STMG)	environ 70 €

S'épanouir et réussir
NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP · 97 rue Royale · RP 934 · 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 · www.nd-grandchamp.fr

SECTION LINGUISTIQUE OPTIONNELLE		
Section européenne anglais	445 €	*Inscription à l'examen de Cambridge inclus* *Hors livres (50€ environ)* *Hors participation à un voyage (environ 700€) et une sortie (< 200€) au cours de la scolarité*

A titre indicatif, frais supplémentaires facultatifs 2023/2024 : une journée d'intégration pour les 1ère STMG (145 €), un sweat de promo et un évènement de fin d'année pour les terminales.

1.3. Lycée professionnel

CATEGORIE	A	B	C	D	E	F
Quotient familial	< 6 500 €	de 6 501 € à 10 000 €	de 10 001 € à 13 645 €	de 13 646 € à 18 868 €	de 18 869 € à 30 000 €	> 30 001 €
Contribution annuelle	590 €	996 €	1 383 €	1 833 €	2 238 €	2 613 €

SECTION EURO optionnelle - Stage à l'étranger en 1ère (1610€ lissés sur les 3 ans) - Inscription à la rentrée	
Seconde	380 €
Première	850 € - prévoir environ 700 € supplémentaires pour les frais sur place
Terminale	380 €

Section EURO : La grille tarifaire ci-dessus ne s'appliquera qu'aux élèves rentrant dans le cursus, en classe de seconde à la rentrée 2025. Engagement pour trois ans. En cas de sortie de la section à l'initiative de la famille, les frais engagés restent acquis à Notre-Dame du Grandchamp.

A titre indicatif, frais supplémentaires facultatifs 2024/2025 : un voyage en Espagne pour les 2nde pro (550 €), un sweat de promo et un évènement de fin d'année pour les terminales.

2. TARIFS – ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Toutes les formations (hors prépa médecine et modules optionnels) proposent un tarif réduit pour les élèves boursiers (bourses Crous uniquement) qui dépend du quotient familial du foyer fiscal de leurs parents calculé sur les revenus 2023.

Pour bénéficier d'un tarif réduit, les notifications de bourses du Crous doivent être parvenues aux services administratifs avant le 25 septembre 2025.

NB : La contribution annuelle intègre désormais les cotisations diverses de l'Enseignement catholique et les frais logistiques (101€ en 2024-2025) qui étaient facturés en complément jusqu'en 2024-2025.

2.1. BTS classiques

	Boursier					Hors boursier
CATEGORIE	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
Quotient familial	Inférieur à 3 556 €	3 557 € à 5 292 €	5 293 € à 8 023 €	8 024 € à 10 686 €	Supérieur à 10 687 €	
Contribution annuelle	575 €	701 €	1017 €	1 292 €	1 590 €	2 705 €

Module optionnel	
Module CG Expert *	300 €

** Sur admission, uniquement pour les BTS CG 2ème année visant une poursuite d'études en DCG*

S'épanouir et réussir
NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP · 97 rue Royale · RP 934 · 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 · www.nd-grandchamp.fr

2.2. CLASSES PREPARATOIRES

	Boursier					Hors boursier
CATEGORIE	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
Quotient familial	Inférieur à 3 556 €	3 557 € à 5 292 €	5 293 € à 8 023 €	8 024 € à 10 686 €	Supérieur à 10 687 €	
Prépa ECG - ECT	660 €	801 €	1 116 €	1 447 €	1 755 €	3 079 €
Prépa DCG	763 €	921 €	1 271 €	1 645 €	1 977 €	3 356 €
Prépa médecine	4 059 € + stage de pré-rentrée obligatoire (1 050 €)					

Module optionnel	
Module Diplôme Universitaire EGE *	950 €

** Sur admission, Diplôme Universitaire délivré par l'Institut Catholique de Paris, réservé aux étudiants de Prépa DCG en 2ème et 3ème année.*

A titre indicatif, frais supplémentaires 2024/2025 : une journée de cohésion (entre 30€ et 40€), photo de classe (5€) et participation à une soirée de fin de deuxième année (30€).

2.3. DCG post BTS – BUT & DSCG

	Boursier					Hors boursier
CATEGORIE	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
Quotient familial	Inférieur à 3 556 €	3 557 € à 5 292 €	5 293 € à 8 023 €	8 024 € à 10 686 €	Supérieur à 10 687 €	
DCG post BTS – BUT	2 720 €	3 060 €	3 377 €	3 633 €	3 857 €	4 854 €
DSCG (1ère ou 2ème année)	2 876 €	3 235 €	3 570 €	3 841 €	4 077 €	5 132 €
DSCG (1ère + 2ème année en un an)	5 280 €	5 940 €	6 556 €	7 053 €	8 490 €	9 423 €

Pour toute Unité d'Enseignement (UE) souscrite de manière indépendante en formation continue, le montant de la contribution est de 1 300 € pour l'année 2025/2026.

2.4. Module AST2

Un module AST2, module de préparation aux concours d'Admission Sur Titre des grandes écoles de management, est proposé de manière optionnelle :

- aux élèves de DCG post BTS-BUT en 3ème année
- aux élèves en licence du CNAM à Notre-Dame de Grandchamp
- aux élèves de licence AES de l'UVSQ, parcours prépa AEI à Notre-Dame du Grandchamp

Module optionnel	
Module AST2	1 529€

S'épanouir et réussir
NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP · 97 rue Royale · RP 934 · 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 · www.nd-grandchamp.fr

3. AUTRES TARIFS

3.1. Déjeuners

Tous les élèves ont la possibilité de déjeuner au self. Les élèves de l'enseignement supérieur peuvent bénéficier d'une restauration rapide à la cafétéria. Les tarifs seront communiqués avant la rentrée scolaire. Les tarifs de l'année 2024/2025 sont disponibles sur le site de Notre-Dame du Grandchamp à titre indicatif.

3.2. Repas du soir

Les élèves de prépa (ECG, ECT, DCG et Médecine) et de DCG post BTS-BUT ont accès à des salles de travail tous les jours jusqu'à 22h20, le samedi de 13h à 18h, le dimanche de 15h à 19h et certaines semaines des vacances (horaires susceptibles d'être modifiés). Ces salles de travail sont placées sous la surveillance d'un étudiant de 2ème année.

Pour ces élèves, un diner est servi au restaurant scolaire de l'établissement du lundi au vendredi hors vacances scolaires. L'abonnement est annuel. Les étudiants ont la possibilité de renoncer à ce service jusqu'au 12 septembre 2025.

Abonnement Repas du soir	Forfait annuel (en €)
Prépa ECG - ECT 1ère année	1 360
Prépa ECG - ECT 2ème année Prépa DCG DCG Post BTS - BUT	1 260
Prépa médecine	1 160

Hors abonnement, prix d'un diner = 10 €

3.3. Autres tarifs

- Tout ouvrage du CDI qui aura été détérioré ou n'aura pas été restitué après trois rappels sera facturé.
- Réimpression d'un badge perdu : 8€ / badge
- Location de casier : 10€ / an
- Perte de clé de casier ou casier endommagé : 20€
- Etude pour les élèves de seconde du lycée général et technologique : 70€/trimestre

3.4. Cotisation APEL

L'association des parents d'élèves (APEL) représente les parents auprès de la direction de l'établissement, de l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (Ogec) et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement et apporte aux familles un ensemble de services. L'adhésion à l'Apel inclut l'abonnement à la revue mensuelle 'Famille et Education'.

A titre indicatif, la cotisation s'est élevée à 25 € par famille en 2024-2025.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL ou adhérez déjà dans un autre établissement, vous devez faire part de votre refus d'adhésion lors de votre inscription ou ré-inscription.

4. MODALITES FINANCIERES

4.1. Arrhes

Lors de l'inscription ou de la réinscription de l'étudiant, des arrhes sont versées. Elles seront déduites de la facture annuelle. Le paiement des arrhes peut s'effectuer par virement ou carte bancaire (hors Parcours Sup).

Enseignement secondaire	Montant des arrhes (en €)
Lycée général et technologique	250
Lycée professionnel	150
Section internationale britannique	360

Enseignement supérieur	Montant des arrhes (en €)
BTS	400
Prépa EC	450
Prépa DCG	500
Prépa Médecine	700
DCG post BTS – BUT	600
DSCG	700
UE souscrite en formation continue	200
Module EGE	250
Module AST2	400
Abonnement repas du soir	300

En cas de désistement de l'élève ou de l'étudiant, les arrhes sont conservées par l'établissement, sauf en cas de circonstances exceptionnelles validées par le chef d'établissement.

4.2. Modalités de facturation

L'ensemble des prestations fait l'objet d'une facture annuelle qui est disponible fin septembre sur EcoleDirecte, via les accès familles. Des factures de régularisation (pour les sorties et voyages par exemple) sont émises au cours de l'année scolaire.

Ces factures sont à télécharger avant le 30 juin de chaque année.

4.3. Modalités de paiement

Le paiement des factures peut s'effectuer :

- par prélèvement automatique mensuel du 15 octobre 2025 au 15 juin 2026 (9 prélèvements)
  Remplir la fiche « Mandat de prélèvement » et la joindre à votre dossier d'inscription avec votre RIB.
- le cas échéant au moyen d'un paiement unique (chèque ou virement à l'ordre de OGEC NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP) à faire parvenir au plus tard le 15 octobre 2025

4.4. Impayés

Notre-Dame du Grandchamp intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées.

En outre, en cas d'impayés, Notre-Dame du Grandchamp se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.

S'épanouir et réussir
NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP · 97 rue Royale · RP 934 · 78000 Versailles
Standard : 01 39 24 12 80 · www.nd-grandchamp.fr